

Charte Objectif Zéro OGM

Partant du constat que des plantes pesticides OGM – notamment des colzas et tournesols rendus tolérants aux herbicides – sont cultivées dans l'Hexagone et que la France continue d'importer massivement des OGM destinés à l'alimentation animale, les associations signataires de l'Appel de Poitiers ont créé le collectif « Objectif Zéro OGM », toutes animées par la volonté de voir les OGM bannis des champs, des auges et des assiettes. Nous avons le droit de savoir ce que l'on sème et ce que l'on mange.

Sur ses convictions

Objectif Zéro OGM refuse l'utilisation d'OGM en agriculture, qu'ils aient été obtenus par transgénèse ou toute autre technique de manipulation génétique. En effet, les OGM représentent de multiples menaces :

- **Dangers environnementaux**

L'usage intensif de pesticides, étroitement lié aux OGM, a un impact catastrophique sur la faune, la flore et les micro-organismes garant de toute vie sur terre. Il existe aussi une pollution génétique, notamment avec de nombreuses disséminations de gènes de tolérance aux herbicides chez les variétés non OGM des mêmes espèces et chez leurs cousines sauvages. La pollution chimique peut s'arrêter en n'utilisant plus les pesticides, mais la pollution génétique modifie définitivement le génome des plantes et autres organismes contaminés sans possibilité de retour.

- **Dangers sanitaires**

Les plantes OGM, dans leur très grande majorité, sont faites pour émettre des insecticides ou tolérer des herbicides dont on les asperge, et qu'elles stockent. On trouve ces herbicides dans l'eau du robinet et dans l'eau de pluie. Ces pesticides finissent aussi dans nos assiettes et dans les auges des animaux, sans parler de l'impact de l'utilisation des pesticides sur la santé des agriculteurs.

- **Dangers économiques**

Les OGM les plus récents font l'objet de brevets industriels de la part des semenciers. Il s'agit d'une « privatisation du vivant » puisque les grands groupes agrochimiques gardent un droit exclusif d'exploitation pour les OGM qu'ils ont développés. Ces brevets rendent les paysans totalement dépendants des multinationales de l'agrochimie.

Objectif Zéro OGM veut donc une sortie progressive mais rapide des OGM, et défendre une agriculture respectueuse de la santé des hommes, des animaux et de l'environnement, en rupture avec le modèle productiviste actuel.

Sur ses actions

Objectif Zéro OGM mène des campagnes grand public de pédagogie utilisant aussi bien les pétitions, les réseaux sociaux, l'organisation de débats publics, la réalisation

de vidéos, la mobilisation des maires et collectivités locales, etc. Le collectif s'engage en outre dans un travail de plaidoyer auprès des institutions (ministères, Anses, Inra, DRAAF, etc.). Chaque organisation signataire de la charte s'engage a minima à diffuser les informations et communiqués du collectif dans ses réseaux.

Sur son organisation

Objectif Zéro OGM est formé exclusivement d'organisations de la société civile. Il s'agit d'un collectif de type participatif, sans structure formelle. Un comité de pilotage assure la gouvernance : il est ouvert à tout représentant d'une organisation signataire de la charte. Ce comité se réunit régulièrement par téléphone, physiquement ou avec sa liste de diffusion.

Nom de la structure :

Adresse :

.....

Nom et prénom de la référente ou du référent :

.....

Courriel : Téléphone :

Date et signature :

Correspondance à adresser à :

Patrick RIVOLET - Le Bourg - 16230 NANCLARS Tél. 06.19.87.37.37.

Courriel : r.phadraig@gmail.com